



AVIS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ À LA TRAVERSE SITUÉE DANS LE SECTEUR DE LA VÉLOPISTE DE LA JACQUES-CARTIER ET DE LA ROUTE 367, À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

Le ministère des Transports du Québec vous informe qu'un **projet pilote** sera mis en place, à compter du **12 mai prochain**, afin de sécuriser davantage la traverse cycliste située sur la route de Duchesnay (route 367), à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Les analyses menées par le Ministère confirment le besoin d'apporter des modifications afin de faciliter le passage des piétons et des cyclistes à cet endroit et améliorer leur sécurité. Des feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR) seront donc installés, à la hauteur de la traverse de la Vélopiсте de la Jacques-Cartier / Portneuf.

L'ajout de ces feux permettra d'attirer davantage l'attention des automobilistes. Activés à l'aide d'un bouton-poussoir, ils clignoteront afin de signaler la priorité aux cyclistes et aux piétons désirant traverser la route. Les cyclistes devront toutefois circuler à pied, à côté de leur vélo. Un marquage au sol pour traverse piétonnière sera également peint à cet endroit.

Pendant la saison estivale 2022, le Ministère observera le comportement des piétons, des cyclistes et des automobilistes et évaluera ensuite si cette solution s'avère efficace.

Pour assurer un partage de la route sécuritaire, la collaboration de tous les usagers est essentielle. À cet effet, les piétons, les cyclistes et les usagers de la route doivent en tout temps respecter la signalisation en place.

Des entraves mineures de courte durée, sur la route 367, pourraient être nécessaires lors de l'installation du marquage et de l'équipement aux abords de la route.

Pour plus d'informations

Pour la mise à jour des entraves de ce chantier, consultez le site quebec511.info ou composez le **511**. Vous pouvez également recevoir les informations concernant ces travaux en vous inscrivant à la liste d'envoi électronique à l'adresse dgcnat@transport.gouv.qc.ca en spécifiant le chantier en objet, soit : « Installation d'un FRCR sur la route 367, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ».

Pour tout commentaire concernant ce projet pilote, vous pouvez écrire à l'adresse courriel mentionnée ci-haut.